IMAGOSEINE - MICROSCOPIE ELECTRONIQUE
FICHE DE RENSEIGNEMENTS NOUVEL UTILISATEUR

OBJET DE LA DEMANDE INITIALE:

- ☐ Formation pour l'utilisation autonome
- ☐ Prestation de service
- ☐ Projet collaboratif
- ☐ Autre

UTILISATEUR	
NOM/Prénom	
Téléphone	
Mail	

RESPONSABLE D'EQUIPE			
NOM/Prénom			
Nom de l'équipe			
Adresse du laboratoire			
Téléphone			
Mail			
Appartenance	☐ IJM/P7/CNRS	☐ Autres académiques	☐ Secteur privé

Décrire brièvement la thématique de recherche de votre laboratoire avec au moins une référence bibliographique représentative du sujet

FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME

Horaires d'accès

La plateforme et ses systèmes sont accessibles du lundi au vendredi de 9h à 18h.
En dehors de ces créneaux, seuls les utilisateurs autonomes ont accès à la plateforme, en fonction des règles définies par la plateforme, et selon les conditions prévues dans le règlement intérieur de l'Institut.

Prestations

La plateforme propose 3 types de prestations :
- **Formation et mise à disposition de systèmes**. Dans ce cas, l'utilisateur est formé, sur ses échantillons, par le personnel de la plateforme et utilise ensuite les systèmes en **totale autonomie**. L'utilisateur autonome accède à une plus grande disponibilité des équipements et des tarifs attractifs.
Les séances de formation sont payantes. Les prix sont calculés sur la base d'heures d'utilisation des systèmes avec assistance. Après formation, les tarifs « utilisateurs autonomes » seront appliqués.
Pour les sessions réservées en autonomie, les ingénieurs peuvent être disponibles en cas de questions ponctuelles ou en cas de problèmes techniques (dysfonctionnements du matériel).
En cas de besoin, l'utilisateur autonome peut réserver une session avec assistance.
Le statut d'utilisateur autonome est soumis à l'appréciation du personnel de la plateforme et peut être revu sans préavis.
Un utilisateur formé ne peut en aucun cas former un autre utilisateur.
L'utilisateur autonome est responsable de la qualité des résultats obtenus.
L'utilisateur autonome a sous sa responsabilité le matériel mis à sa disposition.
- **La prestation de service**. Il s'agit de réalisation d'expérimentations en appliquant des protocoles « classique » sans besoin de développement méthodologique.
En fin de prestation, la plateforme remettra à l'utilisateur les blocs, grilles et images générés.
Un devis estimatif sera établi. La facturation prendra en compte les heures réellement utilisées.
Le tarif appliqué sera le tarif « utilisateurs assistés »
- **Le projet collaboratif**. Il s'agit du cas où le projet de l'utilisateur nécessite l'accompagnement d'un ou de plusieurs ingénieurs de la plateforme pour le **développement méthodologique ou technique** pour les applications de l'utilisateur ou de traitement d'images. La facturation du suivi de projet peut être soumise à facturation particulière selon le système utilisé.
Les ingénieurs impliqués se portent garant de la qualité des résultats.

Hygiène et sécurité

Les ingénieurs se réservent le droit de ne pas autoriser la réalisation d'une prestation s'ils jugent que les échantillons présentent des risques trop importants.
Pour des raisons de sécurité, il est impératif de respecter les bonnes pratiques de laboratoire.
Les échantillons biologiques doivent être fixés et éventuellement rincés avant d'être apportés à la plate-forme.
Les appareils ne se trouvant pas dans un lieu confiné, seuls les échantillons de classe 1 peuvent être utilisés.
La plateforme n'est pas équipée pour prendre en charge l'étude d'échantillons radioactifs.

Utilisation des systèmes

A côté de chaque système, les documents suivants sont à la disposition de l'utilisateur :
- le manuel d'utilisation. Cet exemplaire est à consulter sur place et ne doit en aucun cas être emprunté par l'utilisateur.
- le « cahier de suivi des séances », à remplir par l'utilisateur à chaque séance.
- la fiche de non-conformité, à remplir en cas de problème technique.
Pour le bon fonctionnement de la plateforme, les utilisateurs autonomes sont tenus d'avertir immédiatement le responsable de la plateforme en cas de problème technique.
Pour l'utilisation des microscopes électronique, l'utilisateur autonome doit obligatoirement placer ses données dans le dossier qui correspond à son nom, dans un sous dossier correspondant à la date du jour de l'acquisition des données. Toutes les données non enregistrées dans ce dossier seront effacées sans préavis.
En aucun cas les utilisateurs ne sont autorisés à enlever, échanger ou ajouter des équipements sans l'autorisation de l'une des personnes de la plate-forme. Ceci est aussi valable pour les logiciels et tout matériel informatique.

Réservation - Désistement/Annulation

La réservation des systèmes doit être adressée par mail au responsable technique de la plateforme.
Les horaires de rendez-vous doivent être respectés pour le bon fonctionnement du service.
Toute annulation/modification de réservation doit être signalée dans les plus brefs délais, et au plus tard la veille avant 17h.

Récupération des données

Il n'existe pas d'archivage et de système de sauvegarde des données utilisateurs sur la plateforme. L'utilisateur est donc seul responsable de l'archivage et de la sauvegarde de ses données personnelles.
Les données acquises peuvent être conservées sur le poste d'acquisition ou de traitement jusqu'à 2 semaines. Toutefois, la plateforme décline toute responsabilité en cas de perte des données durant cette période.
Les données acquises ou traitées doivent donc être systématiquement récupérées à la fin de la séance par l'utilisation du graveur CD ou DVD. Des CD peuvent éventuellement être prêtés par la plate-forme.
Pour des raisons de sécurité informatique, l'utilisation de clés USB ou de disque dur externe est strictement interdite.

Tarifs de la plateforme

Les plates-formes de l'Institut Jacques Monod doivent s'autofinancer, en conséquence une prise en charge financière est demandée à tous les utilisateurs. Les tarifs sont fixés par le CNRS compte tenu de divers paramètres tels que le coût d'entretien et de fonctionnement des équipements, et dépendent des crédits avec lesquelles sont payées les prestations (IJM-Université Paris Diderot-CNRS - autres académiques - secteur privé).
La facturation s'effectue par tranches horaires de durée d'une heure. Elle ne peut être inférieure à 1 heure.
Les tarifs sont disponibles sur le site internet d'ImagoSeine. Le détail des calculs des tarifs est disponible auprès du responsable de la plateforme.

Publications

Dans tous les cas, l'utilisateur et son responsable doivent signaler toute publication faisant l'objet de résultats publiés grâce à l'utilisation de la plateforme et se conformer aux prescriptions suivantes :

-La plateforme doit systématiquement être remerciée selon la formule: "We acknowledge the ImagoSeine facility (Jacques Monod Institute, Paris, France), and the France BioImaging infrastructure supported by the French National Research Agency (ANR-10-INSB-04, « Investmentsfit the future »)."

-Pour un projet nécessitant une assistance ponctuelle par un ingénieur ou dans le cadre d'une prestation de service, l'ingénieur doit figurer dans les remerciements de la publication.

Par exemple: "We thank XXXX from the ImagoSeine facility (Jacques Monod Institute Paris, France), and the France BioImaging infrastructure supported by the French National Research Agency (ANR-10-INSB-04, « Investmentsfit the future ») *for precious help in …".*

-Pour un projet collaboratif demandant, de la part de la plateforme, de réaliser des développements méthodologiques et/ou technologiques, le(les) ingénieur(s) devra être co-auteur de la publication.

ENGAGEMENT

La prestation implique un engagement entre la plateforme et les utilisateurs, défini comme suit :

En signant cette fiche, l'utilisateur et son responsable d'équipe s'engagent à :

- **Respecter les règles de fonctionnement de la plateforme.**
- **Fournir toutes les informations sur les échantillons analysés en ce qui concerne les risques potentiels pour les manipulateurs et/ou le matériel.**
- **Signaler le plus rapidement possible au responsable de la plateforme tout dysfonctionnement.**
- **Respecter les horaires d'utilisation réservés.**
- **Signaler aux ingénieurs de la plateforme tout nouveau projet ou toute modification de l'échantillon**
- **Signaler aux responsables de la plateforme toute publication liée à des travaux réalisés sur la plateforme**
- **Régler les sommes dues pour les prestations effectuées.**

En signant cette fiche, la plateforme s'engage à :

- **Conseiller et orienter les utilisateurs**
- **Mettre à disposition des utilisateurs des équipements entretenus, contrôlés et calibrés**
- **Former les utilisateurs pour les accompagner vers une autonomie totale d'utilisation des équipements accessibles**
- **Assurer un support au niveau technique et scientifique**
- **Accompagner les utilisateurs dans le cadre d'un projet collaboratif**
- **Assurer une veille technologique pour offrir aux utilisateurs des équipements performants**
- **Améliorer en continu la qualité de la prestation par la mise en œuvre d'un système de management de la qualité certifié ISO 9001.**
- **Mettre à disposition des utilisateurs les tarifs de la plateforme**

Date et signature du responsable : **<u>Valant engagement du paiement de la prestation</u>**	Date et signature de l'utilisateur : Date et signature du responsable de la plateforme :